

Bachelier en Publicité option : médias contemporains

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 43 Fax : +32 (0) 65 40 41 53 Mail : pub.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 33 Création publicitaire 5			
Code	ARPB3B33CREP	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Isabelle HUBINON (isabelle.hubinon@helha.be) Jean-François DELVIN (jean-francois.delvin@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement développe les capacités créatives, graphiques et analytiques des étudiants.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Compétences transversales inter catégorielles de l'Enseignement supérieur de type court**
- Sous Compétence 1.1 Communiquer de manière précise tant oralement que par écrit
 - 1.1.1 Construire un message structuré, compréhensible, qui exprime une opinion, une réalisation, un événement
 - 1.1.3 Résumer logiquement un message oral ou écrit en dégagant les idées clefs
 - 1.1.4 Utiliser une terminologie professionnelle appropriée tant oralement que par écrit
 - 1.1.5 Acquérir et développer son esprit critique
- Compétence 2 **Compétences transversales spécifiques à la Catégorie Arts Appliqués**
- Sous Compétence 2.1 Compétences artistiques
 - 2.1.1 Enrichir sa culture artistique, s'informer des nouvelles tendances pour élargir son champ de créativité
 - 2.1.2 Avoir un regard critique sur les rapports entre l'art et la société dans leur contexte historique, social, culturel et intellectuel
 - 2.1.3 Privilégier l'impact d'une image par une recherche et une expérimentation graphique personnelle
 - 2.1.4 Développer sa sensibilité et son sens esthétique
- Compétence 3 **Compétences spécifiques**
- Sous Compétence 3.1 Maîtriser le graphisme dans ses techniques imposées par la profession
 - 3.1.1 Gérer en tant que concepteur l'image sous toutes ses formes
 - 3.1.2 Concevoir une composition graphique lisible et équilibrée
 - 3.1.3 Utiliser la technique graphique la mieux appropriée au projet à réaliser en fonction des ressources, du temps imparti et du budget
 - 3.1.4 Utiliser de manière performante les techniques informatiques les plus adéquates, notamment en photographie, en typographie...
 - Sous Compétence 3.2 Analyser et résoudre des situations professionnelles dans le domaine de la publicité
 - 3.2.1 Prendre en compte les objectifs des annonceurs et le comportement des consommateurs dans leurs composantes rationnelles, psychologiques et affectives et répondre à leurs attentes et répondre à leurs demandes

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant(e) doit être capable :

- d'évaluer et comprendre toute demande formulée par un client
- de créer un travail original et pertinent qui réponde aux objectifs du briefing
- d'appliquer les principes fondamentaux de la composition et des règles typographiques
- de comprendre les tendances actuelles en matière de graphisme
- de communiquer un message efficace qui touche sa cible
- de faire preuve de créativité dans le choix des supports

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

ARPB3B33CREPA Création publicitaire 36 h / 3 C

ARPB3B33CREPB Typographie 24 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ARPB3B33CREPA Création publicitaire 30

ARPB3B33CREPB Typographie 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Présence aux activités d'apprentissage obligatoire.

Si un étudiant obtient moins de 8/20 à une activité d'apprentissage de l'UE, cette note devient celle de l'UE.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Publicité option : médias contemporains

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 43 Fax : +32 (0) 65 40 41 53 Mail : pub.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Création publicitaire			
Code	2_ARPB3B33CREPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-François DELVIN (jean-francois.delvin@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage développe les capacités créatives et analytiques des étudiant(e)s, à travers des réalisations graphiques à vocation marchande ou non.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant(e) doit être capable :

- d'évaluer et comprendre toute demande formulée par un client
- de créer un travail original et pertinent qui répond aux objectifs du briefing
- d'appliquer les principes fondamentaux de la composition et des règles typographiques
- de comprendre les tendances actuelles en matière de graphisme
- de communiquer un message efficace qui touche sa cible
- de faire preuve de créativité dans le choix des supports

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Création de visuels 2D/3D en fonction des vecteurs de communication actuels et modernes, fixes ou animés.
- Réalisation de concepts graphiques.
- Optimisation des recherches graphiques en privilégiant la vision globale, l'impact de l'image et le respect des briefings.

Démarches d'apprentissage

Exercices pratiques en classe

Dispositifs d'aide à la réussite

- Evaluation hebdomadaire de chaque travail
- Evaluations ponctuelles communes

Ouvrages de référence

Néant

Supports

- Briefings disponibles sur ConnectED)
- Matériel didactique (ex. vidéos)
- Références online (ex. Pinterest, Behance)

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation additionne les notes du Tj et la note du travail de synthèse (session de janvier).
En septembre, l'étudiant ne rejoue que la note du travail de synthèse.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	60				
Période d'évaluation	Tvs	40			Tvs	40

Trv = Travaux, Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

La présence aux cours est obligatoire.

La présence lors des remises de travaux est obligatoire.

Si un étudiant obtient moins de 8/20 à une activité d'apprentissage de l'UE, cette cote devient celle de l'UE.

Pendant le quadrimestre, le non respect des dates de remise entraînera un retrait de 3 points sur 20 par jour de retard.

La section pratique l'arrondi mathématique pour l'évaluation des 2 périodes.

Pendant les sessions, tout étudiant(e) retardataire sera envoyé à la Direction.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Publicité option : médias contemporains

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 43 Fax : +32 (0) 65 40 41 53 Mail : pub.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Typographie			
Code	2_ARPB3B33CREPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Isabelle HUBINON (isabelle.hubinon@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement développe les capacités créatives et analytiques des étudiants, à travers des travaux à caractères typographiques.

Voir comment le texte peut être traité comme élément graphique pour créer un impact visuel et communiquer de l'information.

Comprendre, choisir une police de caractère et l'utiliser avec pertinence en fonction d'un briefing (aborder tant le contenu – le message – que le contexte d'un travail – objectif et cible).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant(e) doit être capable :

- d'évaluer et comprendre toute demande formulée par un client
- de créer un travail original et pertinent qui réponde aux objectifs du briefing
- d'appliquer les principes fondamentaux de la composition et des règles typographiques
- de comprendre les tendances actuelles en matière de graphisme
- de communiquer un message efficace qui touche sa cible
- de faire preuve de créativité dans le choix des supports

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Choix et usages de la typographie

En fonction :

du type de texte ;

du support de communication ;

du message à délivrer ;

de la cible ;

des tendances ;

du secteur d'activité.

Démarches d'apprentissage

Apports théoriques et techniques, ateliers pratiques, discussions ouvertes, défense des travaux (choix personnels et orientations graphiques).

Travaux pratiques permettant une collaboration avec différentes unités d'apprentissage

Dispositifs d'aide à la réussite

- Suivi individuel et hebdomadaire de l'étudiant(e)
- Auto évaluation

Ouvrages de référence

- Comprendre la typographie - Pyramyd Editions
- Mise en page(s), etc. - Pyramyd Editions
- Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale

Supports

- Briefings
- Ressources en ligne (Pinterest, Bé-hance, etapes, etc.).
- Bibliothèque de la Helha

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation se partage entre des travaux pratiques demandés en cours de quadrimestre et un travail de synthèse à remettre pendant la session de janvier.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	40				
Période d'évaluation	Tvs	60			Tvs	60

Trv = Travaux, Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Évaluation du TJ :

Chaque travail sera évalué sur 20 points.

Pendant le quadrimestre, le non respect des dates de remise entraînera un retrait de 3 points sur 20 par jour de retard.

La section pratique l'arrondi mathématique pour l'évaluation des 2 périodes.

Pendant les sessions, tout étudiant(e) retardataire sera envoyé à la Direction.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).